

**École des Sciences Infirmières
Programme de doctorat**

Critères d'évaluation de l'examen de synthèse (NSG 9998)

Le manque complet d'un de ces critères peut entraîner l'échec de l'examen complet.

L'étudiante* doit, dans l'examen de synthèse:

- Traiter globalement du sujet à l'étude en analysant les concepts du champ d'études avec nuance et en soulevant leur complexité (**Ampleur et profondeur**).
- Démontrer une compréhension des connaissances disciplinaires en sciences infirmières tout en intégrant judicieusement si nécessaire celles d'autres disciplines (**Connaissance en sciences infirmières**).
- Incorporer dans l'argumentaire des bases théoriques telles que des concepts, des principes ou des théories (p.ex. des modèles conceptuels, des cadres théoriques) (**Réflexion théorique**).
- Synthétiser et intégrer des résultats provenant d'une vaste revue de la littérature (**État de connaissance**).
- Utiliser des concepts théoriques et des observations empiriques pour aborder une problématique en sciences infirmières (**Application des connaissances en sciences infirmières**).
- Démontrer une compréhension approfondie des approches méthodologiques en sciences infirmières et si nécessaire dans d'autres champs disciplinaires (**Méthodologies**).
- Démontrer des preuves d'une analyse approfondie et critique des enjeux méthodologiques et épistémologiques (**Réflexion critique**).
- Transmettre clairement un point de vue innovateur (**Créativité**).
- Reconnaître les limites de leurs réponses aux questions de l'examen de synthèse (**Limites**).
- Rédiger avec éloquence, cohérence et concision - selon un format académique spécifique (par exemple APA, Chicago, MLA) (**Érudition**).

Recommandation globale (pour les *deux* travaux; Composants écrits et oraux) : S / NS

Autres commentaires : (à l'intention de l'évaluateur: C'est ici que vous pouvez donner des indices sur les questions que vous allez poser lors de la soutenance; si le travail obtient la note NS, spécifiez les modifications requises pour qu'il soit considéré comme satisfaisant.)

Les rapports ne doivent pas dépasser 3 pages.